OFFRE DE FORMATION

Égalité femmes hommes dans les collectivités : de l'obligation réglementaire à la vision stratégique



QUAND LES TALENTS GRANDISSENT, LES COLLECTIVITÉS PROGRESSENT

+ D'INFOS SUR WWW.CNFPT.FR

PUBLIC CIBLE

Cette offre de formation s'adresse à un public de cadres dans les collectivités et établissements publics :

- **Directrices et Directeurs généraux, Directrices** et Directeurs **généraux adjoints,**
- **Directrices, Directeurs,**
- **Cadres intermédiaires et de proximité,**
- **Chargés de mission et Référents égalité.**



LE PLAN D'ACTION, FEUILLE DE ROUTE VERS L'ÉGALITÉ FEMMES HOMMES

Prévues par l'accord relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique du 30.11.2018, l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle ont été rendues obligatoires par l'article 80 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, notamment pour les collectivités territoriales et EPCI de plus de 20 000 habitants ainsi que les autres établissements publics.
Pour mémoire, le plan d'action doit comporter au moins des mesures visant à :
1° Evaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
2° Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique, en détaillant notamment les actions en matière de promotion et d'avancement de grade ;
3° Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale ;
4° Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes. Sur ce sujet, les collectivités doivent mettre en place un dispositif de signalement spécifique qui a pour objet de recueillir les signalements des agent.es qui s'estiment victimes de tels actes et de les orienter vers les autorités compétentes afin qu'elles puissent bénéficier d'accompagnement, de soutien et de protection.
D'une manière générale et au-delà des obligations faîtes aux collectivités de plus de 20 000h, l'objectif assigné par la Ministre à l'ensemble de la fonction publique est de renforcer la culture de l'égalité auprès de l'ensemble des personnels afin qu'elle s'intègre aux processus ordinaires de travail, de décision et d'évaluation.

UNE SENSIBILISATION AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS

En Normandie au cours des trois dernières années, le CNFPT a significativement accru son engagement pour la sensibilisation et la formation des collectivités territoriales à l'égalité entre les femmes et les hommes : journée d'actualité, séquences spécifiques dans les journées de regroupement RH, formations pour les plans d'actions, stages sur les violences conjugales pour les agents de police municipale et sapeurs pompiers.

Dans ce contexte, le CNFPT Normandie met en place une offre globale de formation à l'égalité FH destinée aux managers afin d'attirer un plus grand nombre de personnes sur ce sujet, lever leurs incertitudes, leur fournir des ressources et les aider à construire une vision stratégique.

Les objectifs :
- Identifier les obligations et les enjeux de l'égalité professionnelle pour sa collectivité
- Partager et conscientiser les stéréotypes et préjugés sur le sujet et les moyens de les neutraliser et de les dépasser
- Construire une vision stratégique de l'égalité professionnelle : finalités, obstacles et bénéfices potentiels, leviers d'action, modes de travail

FORMAT ET PRINCIPES DE L'OFFRE DE FORMATION

L'offre de formation proposée se compose de deux types de séquences au choix :

4 Conférences thématiques à distance, d'une durée de 2h, constituées d'un exposé sur le sujet spécifique et d'un temps d'échange avec les personnes présentes. Ces séquences porteront sur des objectifs d'acquisition de contenus.

3 Ateliers pratiques à distance pour une douzaine de personnes qui ne peuvent être suivies que sur place en raison du mode de travail pédagogique qui requerra une implication individuelle, soit en raison de la méthode (échange sur ses représentations et pratiques, étude de cas…), soit du thème (violences sexistes et sexuelles par exemple).

Il est possible de participer, au choix, à un seul module ou la totalité.

Intervenant : Hugues DEMOULIN, Docteur en psychologie sociale

Parcours professionnel
- Directeur régional Normandie aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes (2016-2022) : coordination régionale des politiques publiques (lutte contre les violences de genre, égalité professionnelle, mixité des emplois et des formations, égalité d'accès aux activités sociales et culturelles, santé), agrément et gestion du soutien aux associations, projets partenariaux, actions de sensibilisation de comités de direction), organisation de manifestations régionales.
- Chargé de mission égalité et genre (académie de Rouen, 2007-2016)
- Formateur, consultant et chargé d'études (1985-2003) auprès d'entreprises et de collectivités : ingénierie de la formation, organisation du travail, communication, management, conduite du changement, enquêtes.
- Psychologue praticien : orientation et conseil en carrière, risques psycho-sociaux
- Auteur de plusieurs ouvrages et articles dans des revues scientifiques et spécialisées : genre, égalité entre les femmes et les hommes, mixité professionnelle, processus de décision.






CONFÉRENCE 1 L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

à distance - jeudi 30 juin matin (2h)

OBJECTIFS :

- Rappel des obligations réglementaires (accord cadre, lois et circulaires)
- Présentation des différents types et niveaux d'enjeux (Qualité de vie au travail, protection des personnels, reconnaissance et évolution professionnelle, articulation des temps de vie, motivation et compétence…)

ATELIER 1 L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE AU SEIN DE MA COLLECTIVITÉ

à distance - jeudi 15 septembre matin (0,5 jour)

En amont de ce module, un bilan individualisé confidentiel sera proposé aux managers qui le souhaitent sous forme d'un questionnaire qui leur sera restitué collectivement en groupe

OBJECTIFS :

- Restitution collective des réponses au questionnaire anonyme complété en amont
- Stéréotypes anciens et contemporains, différents types de préjugés, craintes personnelles et professionnelles, arguments et contre-arguments, leviers d'action

CONFÉRENCE 2 LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

à distance - mardi 20 septembre matin (2h)

OBJECTIFS :

- Cadre légal (cadre pénal, droit du travail, réglementation pour la fonction publique)
- Enjeux pour la collectivité, pour les personnels et pour les managers
- Eléments constitutif d'un dispositif de signalement, d'accompagnement des victimes et de sanction des auteurs

ATELIER 2 LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

à distance - mardi 4 octobre matin (0,5 jour)

OBJECTIFS :

- Qualifier les faits et intervenir
- Etudes de cas

CONFÉRENCE 3 CONSTRUIRE UNE VISION STRATÉGIQUE PLAN D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

à distance - mardi 18 octobre matin (2h)

OBJECTIFS :

- Quels objectifs se donner au-delà des obligations réglementaires ?
- Que mesurer, quels indicateurs ? Quelle démarche mettre en place ?

CONFÉRENCE 4 COMMUNIQUER SANS STÉRÉOTYPE AU SEIN DE MA COLLECTIVITÉ

à distance - mardi 15 novembre matin (2h)

OBJECTIFS :

- Les enjeux et les bénéfices de la communication égalitaire
- Freins et obstacles, réels et redoutés
- Eventail des solutions

ATELIER 3 METTRE EN OEUVRE UN PLAN D'ACTION

à distance - mardi 29 novembre (0,5 jour)

OBJECTIFS :

- Partage d'expériences et de projets par les personnes présentes : pratiques inspirantes, difficultés rencontrées ou envisagées
- Mise en cohérence des objectifs et des moyens (les personnes inscrites accepte et prévoit de présenter leur situation au groupe)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Véronique Holderbaum
Secrétaire formation
02 35 89 17 53
veronique.holderbaum@cnfpt.fr

Nouveauté : l'inscription se réalise avec le code unique **L2D1H001** sur la plate forme https://inscription.cnfpt.fr et se complète avec **un formulaire en ligne** pour le choix de conférence et d'atelier.

cnfpt.fr

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DELEGATION NORMANDIE - 20 QUAI GESTON BOULET 76000 ROUEN
SITE DE CAEN - 17 AVENUE DE CAMBRIDGE 14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR
TEL : 02 35 98 24 30
WWW.CNFPT.FR